

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 mai 2014

DCM N° 14-05-22-3

Objet : Versement de subventions aux clubs sportifs pour la saison 2013-2014.

Rapporteur: Mme RIBLET

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 18 400 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- La Fête du Triathlon les 28 et 29 juin 2014 sur le site du technopole. Cette manifestation organisée par Metz Triathlon aura lieu sur 2 jours et s'articulera en 2 temps, avec des épreuves d'Aquathlon, de Triathlon relais et des épreuves jeunes ainsi que la 4^{ème} étape du Grand prix de Duathlon le samedi puis les épreuves de Championnat de France des Clubs de 2^{ème} et 3^{ème} division de Triathlon le dimanche (12 000 €).
- L'organisation par le Rugby Club de Metz-Moselle du 11^{ème} International Challenge Julien LAJOYE le 27 septembre 2014 au Stade de la Grange-aux-Bois. Ce tournoi destiné à la catégorie U15 rassemblera 18 équipes de 20 joueurs dont la majorité figure dans le top 14 national, mais aussi quelques équipes étrangères (2 500 €).
- La 6^{ème} édition du Tournoi International de Softball prévue les 27 et 28 juillet 2014 au Complexe Sportif des Hauts de Blémont et organisé par le Baseball et Softball Club de Metz. A l'occasion de cette compétition mixte, 10 équipes vont se rencontrer autour de la pratique du Softball (900 €).
- La 51^{ème} édition des 6 heures Internationales de Voile de Metz-Olgy organisée par le Cercle Yachting à Voile de Moselle le 5 octobre 2014. Comme chaque année, cette manifestation prévoit d'accueillir plus de 150 concurrents (1 000 €).
- La 39^{ème} édition du Circuit des Côtes de Moselle organisée par le Cyclo Club de Metz le 31 août 2014 avec un départ prévu du Complexe Sportif Saint Symphorien et proposant un parcours de route et un parcours de randonnée VTT (500 €).

- La 19^{ème} édition de « La Randonnée des Lavoirs » organisée par l'ASPTT Metz Métropole le 28 septembre 2014. Plusieurs parcours de VTT sont prévus au départ de l'île du Saulcy, ils vont permettre aussi bien aux familles qu'aux cyclistes confirmés, d'apprécier le patrimoine culturel de Metz et de ses campagnes environnantes autour de la thématique des lavoirs. Plus de 2 500 participants sont attendus sur 5 parcours allant de 15 à 55 km (1 500 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2013/2014,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes pour un montant de 18 400 € :
 - Metz Triathlon 12 000 €
(Fête du triathlon et Grand prix de Duathlon – 28 et 29 juin 2014)
 - Rugby Club de Metz-Moselle 2 500 €
(11^{ème} International Challenge Julien LAJOYE - 27 septembre 2014)
 - Baseball et Softball Club de Metz 900 €
(6^{ème} édition du Tournoi International de Softball - 27 et 28 juillet 2014)
 - Cercle Yachting à Voile de Moselle 1 000 €
(51^{ème} édition des 6 heures Internationales de Voile – 5 octobre 2014)
 - Cyclo Club de Metz 500 €
(39^{ème} édition du Circuit des Côtes de Moselle – 31 août 2014)
 - ASPTT Metz Métropole 1 500 €
(19^{ème} édition de la Randonnée des Lavoirs – 28 septembre 2014)
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions

d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 49 Absents : 6 Dont excusés : 5

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ